

Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

Cette œuvre est hébergée sur «*Notes du mont Royal*» dans le cadre d'un exposé gratuit sur la littérature.

SOURCE DES IMAGES

Google Livres

On s'abonne, à Paris,
chez L. Hachette et C^{ie},
Rue Pierre-Sarrasin, 14.
Le prix des abonnements devra
être payé d'avance, soit en un mandat
sur la poste, soit par l'intermédiaire
d'un libraire.

Le prix de l'abonnement pour
Paris et pour les départements est
de :

12 francs pour 12 mois ;
6 fr. 50 c. pour 6 mois ;
3 fr. 50 c. pour 3 mois.

REVUE

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

DE LA LITTÉRATURE, DES BEAUX-ARTS ET DES SCIENCES
EN FRANCE ET DANS LES PAYS ÉTRANGERS.

RECUEIL HEBDOMADAIRE.

SOMMAIRE.

INSTRUCTION PUBLIQUE. — **MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.** Titres honorifiques : Nomination d'un officier de l'Instruction publique. Administrations académiques : Nominations d'un inspecteur d'académie, d'un secrétaire et d'un membre de conseils académiques. Instruction secondaire : Nominations dans les lycées et collèges. — **MINISTÈRE DE LA GUERRE :** Réorganisation du Prytanée impérial.

LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS. — **BIBLIOGRAPHIE.** Publications nouvelles et réimpressions. Analyses et comptes rendus : Les Ennemis de Voltaire, par M. Ch. Nisard ; Les Oracles sibyllins, par M. Alexandre.

SCIENCES THÉORIQUES ET APPLIQUÉES. — **QUESTIONS DIVERSES :** Notice sur les principaux constructeurs de cercles astronomiques ; Machines à feu. — **ACADÉMIE DES SCIENCES :** Séance publique du 30 mai. — **FAITS SCIENTIFIQUES ET INDUSTRIELS :** Analyse du lait ; Physiologie, Courants électriques dans les animaux vivants.

NOUVELLES DIVERSES.

PAYS ÉTRANGERS : De l'Instruction publique dans les pays du nord de l'Europe (3^e article).

EXAMENS, CONCOURS, ÉPREUVES DIVERSES.

ANNONCES.

INSTRUCTION PUBLIQUE EN FRANCE.

EN FRANCE.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MINISTÈRE

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ACTES OFFICIELS.

TITRES HONORIFIQUES.

Arrêté en date du 23 mai 1853.

M. Lamache, recteur de l'académie des Côtes-du-Nord, est nommé officier de l'Instruction publique.

ADMINISTRATIONS ACADÉMIQUES.

NOMINATIONS D'INSPECTEURS.

Arrêté en date du 27 mai 1853.

PAS-DE-CALAIS. M. Lavocat, professeur de logique au lycée impérial de Chaumont, est nommé inspecteur de l'académie du Pas-de-Calais, en remplacement de M. Fayet, appelé à d'autres fonctions.

CONSEILS ACADÉMIQUES.

Arrêté en date du 23 mai 1853.

LOT. M. Donnedevis, procureur impérial près le tribunal civil de Cahors, membre du conseil académique du Lot, est nommé secrétaire dudit conseil pour l'année 1853.

Arrêté en date du 27 mai 1853.

BASSES-ALPES. M. Frény, bachelier ès lettres, est nommé secrétaire de l'académie des Basses-Alpes (3^e classe), en remplacement de M. Bayle, appelé à d'autres fonctions.

INSTRUCTION SECONDAIRE.

NOMINATIONS DIVERSES.

LYCÉES DE PARIS.

Arrêté en date du 28 mai 1853.

Lycée impérial Louis-le-Grand. — M. Soyer est nommé maître des travaux graphiques au lycée impérial Louis-le-Grand.

LYCÉES DES DÉPARTEMENTS.

Arrêté en date du 28 mai 1853.

Lycée impérial d'Alger. — Sont nommés maîtres d'étude au lycée impérial d'Alger :

M. Chabert, maître d'étude au lycée impérial de Limoges, en remplacement de M. Mannessier, appelé à d'autres fonctions ; — M. Didier, ancien régent de huitième au collège de Treignac, en remplacement de M. Delmas, démissionnaire.

Lycée impérial de Reims (2^e classe). — M. l'abbé Tourneur, chanoine honoraire du chapitre de Reims, est nommé aumônier du lycée impérial de Reims, en remplacement de M. l'abbé Bandeville, décédé.

Lycée impérial de Vendôme (3^e classe). — M. Lannay est nommé maître des travaux graphiques, au lycée impérial de Vendôme (fonctions nouvelles).

COLLÈGES DES DÉPARTEMENTS.

Arrêté en date du 28 mai 1853.

Collège de Coutances. — M. Périer, bachelier ès lettres, est nommé maître d'étude au collège de Coutances (emploi vacant).

Collège de Libourne. — M. Smith, ancien maître d'anglais au collège de Blaye, est chargé de l'enseignement de la langue anglaise au collège de Libourne (emploi nouveau).

Collège de Loches. — M. Siropdet, régent de cinquième et sixième au collège de Loches, est chargé provisoirement de l'administration dudit collège, en remplacement de M. Doré, démissionnaire.

Collège de Nevers. — M. Dupetit, bachelier ès lettres, est nommé maître d'étude au collège de Nevers (emploi vacant).

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

Réorganisation du Prytanée impérial.

RAPPORT A L'EMPEREUR.

Paris, le 23 mai 1853.

Sire,

Les modifications importantes apportées récemment dans le plan d'études des lycées et l'obligation imposée à tous les aspirants aux écoles du Gouvernement, de justifier, à partir de 1854, du diplôme de bachelier ès sciences, rendent indispensables des changements dans l'organisation du Prytanée impérial militaire établi à La Flèche : le projet de décret ci-joint a pour objet cette réorganisation.

Suivant les principes de l'ordonnance du 12 avril 1831, qui avait constitué le Collège militaire de La Flèche, les places gratuites et demi-gratuites seraient données aux fils d'officiers ; il n'y aurait d'exception à cette règle qu'en faveur des fils de sous-officiers morts au champ d'honneur.

Le plan d'études de l'Université n'exige pas la connaissance du latin chez les enfants qui doivent entrer en septième. Il est donc juste de ne pas imposer des

conditions plus difficiles à remplir aux enfants que leur âge appelle à faire partie de la septième au Prytanée. Le décret a modifié, sous ce rapport, l'ancien état de choses.

En raison de leur origine et de l'éducation militaire qu'ils reçoivent au Prytanée, les élèves se destinent presque tous aux écoles du Gouvernement ; il n'est donc pas nécessaire de maintenir dans cet établissement l'enseignement de la section des lettres ; la partie littéraire qui correspond à la section des sciences donnera à tous une instruction suffisamment étendue, et l'élève qui n'aurait aucune vocation pour l'état militaire, pourra, en s'efforçant de conquérir le diplôme de bachelier ès sciences, prétendre à une autre carrière.

Le projet de décret consacre, en outre, les dispositions suivantes en faveur des élèves du Prytanée :

1^o. Prolongation de séjour pendant une année (de dix-huit à dix-neuf ans) ;

2^o. Avancement de quinze rangs en faveur des élèves fils de militaires, sur la liste générale d'admissibilité à l'école impériale spéciale militaire.

Cet avantage accordé aux élèves se justifie par les services de leurs pères et aussi par l'éducation militaire qu'ils auront puisée au Prytanée, et dont l'Etat est intéressé à recueillir les fruits ; ils continueraient à jouir de ce privilège, même après leur sortie de l'établissement, s'il se présentaient de nouveaux examens.

Les modifications qui précèdent auront pour résultat d'augmenter, dans une juste mesure, les chances d'admission de ces élèves à l'Ecole impériale spéciale militaire, sans les soustraire toutefois aux examens généraux imposés à tous les candidats.

Grâce à ces dispositions, ainsi qu'à l'augmentation du personnel enseignant et à la création de cabinets de physique, de chimie et d'histoire naturelle, récemment autorisée, les élèves du Prytanée seront à même, par un travail soutenu, de subir avec succès les épreuves du concours d'admission à l'école de Saint-Cyr et même à l'Ecole polytechnique.

Je présente avec confiance à la sanction de l'Empereur le décret joint au présent rapport, persuadé qu'il répond, dans son ensemble, au vif intérêt qu'inspire à Sa Majesté un établissement institué pour l'éducation de fils d'officiers sans fortune, en récompense des services que les pères ont rendus à l'Etat.

Le maréchal de France, ministre secrétaire d'Etat de la Guerre,

A. DE SAINT-ARNAUD.

Décret portant réorganisation du Prytanée impérial militaire.

NAPOLÉON,

Par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français,

A tous présents et à venir, salut :

Vu l'ordonnance du 12 avril 1831, portant organisation du Collège militaire ;

Vu le décret du 6 janvier 1853, qui donne au collège militaire le titre de *Prytanée impérial militaire* ;

Vu le décret du 10 avril 1852, qui détermine le système d'études des établissements publics ;

Sur la proposition du ministre secrétaire d'Etat de la Guerre,

Décrète :

TITRE 1^{er}. — Institution du Prytanée.

ART. 1^{er}. L'objet de l'institution du Prytanée impérial militaire, établi à La Flèche, est de récompenser les services rendus à l'Etat par les officiers des armées de terre et de mer, en donnant à leurs fils, indépendamment de l'éducation militaire, une instruction lit-

Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

Une ou plusieurs pages sont omises
ici volontairement.

Ἐρωτικὴ Βιβλιοθήκη. — *Oracula Sibyllina*, vol. 1, 1841. — Vol. II, pars prior, 1853. — LES ORACLES SIBYLLINS, par C. ALEXANDRE, 2 vol. grand in-8°. Prix, brochés, 20 fr.

Les *Oracles sibyllins*, si souvent cités avec éloge par les anciens Pères de l'Eglise, imprimés pour la première fois en 1545 et longtemps crus authentiques, reconnus ensuite, par tous les sçavants, pour livres apocryphes, ont été négligés depuis cette époque, et sont tombés dans l'oubli.

Cependant, comme le remarque le nouvel éditeur¹, les livres apocryphes, pour peu qu'ils soient anciens, ne doivent pas être rejetés avec mépris; car, s'ils ne prouvent rien pour le temps dont ils parlent, ou pour la vérité absolue des faits qu'ils annoncent, ils nous représentent très-exactement l'état de l'art contemporain; ils nous font connaître les opinions répandues lors de leur composition; ils sont surtout précieux pour les matières qui touchent à la religion, dans lesquelles on a toujours attaché une grande importance à l'examen et à l'appréciation des traditions anciennes.

On convient, aujourd'hui, que la plus grande partie des *Oracles sibyllins* a été forgée par les chrétiens des premiers siècles, avant l'époque de Justin le Martyr², qui les cite fréquemment dans ses ouvrages. Or, les monuments, même apocryphes, de ce temps, ont d'autant plus de prix, qu'entre les prédications des apôtres et les premiers écrits de Justin, c'est-à-dire dans l'espace de plus d'un siècle, si l'on excepte le Nouveau Testament et quelques lettres de Barnabé, de Clément, d'Ignace, de Polycarpe, et les livres d'Hermas³, on ne trouve guère parmi les écrits des chrétiens que des publications de ce genre.

Ainsi s'explique l'intérêt qu'on a, depuis quelques années, reporté sur les *Oracles sibyllins*. On a reconnu, d'ailleurs, qu'ils ne sont pas tous de la même époque; que quelques-uns sont postérieurs aux écrits de Justin, sans descendre cependant au-dessous du III^e siècle; qu'il y en a quelques-uns, au contraire, de beaucoup plus anciens; que, comme l'avait conjecturé Vossius et l'ont démontré deux érudits allemands, il y en a qui remontent à deux siècles avant l'ère chrétienne; qu'ils ont été composés par les Juifs d'Alexandrie sous le règne de Ptolémée Philométor. A cette époque, la Judée, accablée par Antiochus, se relevait grâce au courage et aux talents des Machabées. Or, cette partie, si brillante dans les annales des Juifs, n'a, chez les nations profanes, ni histoire, ni monument littéraire. N'est-ce pas une raison de plus d'attacher un grand prix à cinq cents vers environ écrits dans ce temps, et qui se rapportent à ce sujet?

Les *Oracles sibyllins* forment quatorze livres, ou, si on l'aime mieux, vont jusqu'au quatorzième livre inclusivement: les huit premiers avaient été publiés depuis longtemps. En 1817, M. Angelo Mai, si connu par ses heureuses découvertes en ce genre, donna au public le quatorzième livre, d'après un manuscrit de la bibliothèque ambrosienne, à Milan; et, en 1828, il publia à Rome, d'a-

près les manuscrits de la bibliothèque du Vatican, les livres XI, XII, XIII et XIV. M. Alexandre, qui avait donné, il y a douze ans, les huit premiers livres, et annoncé pour son second volume les livres suivants, avec des dissertations et des index, publie aujourd'hui la première partie seulement du second volume, c'est-à-dire qu'il termine le texte, et remet à une époque probablement peu éloignée les index et les *excursus* ou dissertations, qui traiteront: 1° des sibyllins; 2° des chants sibyllins des Grecs; 3° des livres sibyllins des Romains; 4° des livres sibyllins de la primitive Eglise; 5° des livres sibyllins que nous avons aujourd'hui; 6° du style et de la versification dans les livres sibyllins. Ce sera la partie la plus originale de l'ouvrage de M. Alexandre, celle où il aura le plus profondément imprimé son cachet; et c'est ce qui nous la fait attendre avec une plus vive impatience.

Voici donc comment se compose aujourd'hui l'ouvrage dans son ensemble. Le nouvel éditeur a rassemblé les préfaces et lettres de ses prédécesseurs; il ajoute lui-même un *avis au lecteur*, comprenant, après quelques mots sur l'histoire de ces *oracles sibyllins*, des notices bibliographiques et critiques: 1° sur l'édition princeps de Sixte Birken, en 1545; 2° sur la traduction en vers latins, par Sébastien Chateillon, en 1546; 3° sur l'édition grecque latine du même, 1555; 4° sur celle d'Opsopee, en 1589; 5° sur celle de Servat Galle, en 1688; 6° sur les éditions de M. Angelo Mai, en 1817 et 1828; 7° sur les manuscrits, sur leur valeur et leur division en trois classes; 8° sur les fragments des oracles sibyllins conservés par les Pères de l'Eglise, qui forment, en quelque sorte, une quatrième classe de manuscrits; 9° sur les notes et dissertations relatives à son sujet, et dont il a pu tirer quelque profit; 10° enfin sur l'édition nouvelle, la manière dont il l'a conçue, les défauts qu'il a voulu éviter, les avantages qu'il a tâché d'y réunir.

Cet avis au lecteur sera lu avec un vif intérêt par tout le monde, surtout par les Français: car on y trouvera la preuve que M. Alexandre a fait pour son édition des *Oracles sibyllins* un travail aussi consciencieux, des recherches aussi profondes que les font les éditeurs allemands les plus justement célèbres. Mais il a en même temps rangé ses idées dans un ordre, il les a exprimées dans un style dont nos voisins d'outre-Rhin ne lui ont pas donné le modèle. La langue latine est aussi familière que la langue française à notre savant compatriote; et la pensée chez lui en sort nette et précise comme dans un ouvrage de géométrie.

Le texte qui suit cet avis n'est pas moins satisfaisant; il est d'abord disposé de la manière la plus favorable à la lecture et aux recherches des érudits, et comprend 1° une préface grecque d'un auteur inconnu; 2° le préambule en vers de l'ouvrage entier; 3° dans le premier volume, les livres I à VIII, et dans le second, les livres XI à XIV du texte grec; 4° en regard de chaque page de ce texte, la traduction latine en vers de Chateillon, revue, ou pour mieux dire totalement refondue par M. Alexandre pour les huit premiers livres; et faite entièrement et d'original pour les quatre derniers que le premier traducteur ne pouvait connaître à l'époque de son travail. Cette traduction répond vers pour vers au texte; 5° Enfin il y a, au bas de chaque page, un commentaire perpé-

tuel où sont examinées toutes les variantes, rappelées toutes les opinions des précédents éditeurs, justifiées les leçons nouvelles, discutés les différents textes, expliqués les passages difficiles, indiqués les rapprochements ou imitations, ainsi que les citations faites par les auteurs anciens et surtout les Pères de l'Eglise.

Ce beau travail, qui doit rendre facile et fructueuse l'étude approfondie des livres sibyllins, et où se voit expliqué non-seulement le sens littéral, mais aussi le sens caché ou anagogique qui pourrait échapper dans une lecture rapide, est aujourd'hui complété par les *cura posterioris editoris ad omnes sibyllinos libros* qui occupent la dernière moitié du second volume. Les douze ans qui se sont écoulés entre la publication du premier volume et celle du second n'ont pas été perdus pour l'ouvrage ni pour le public. L'éditeur a pu consulter de nouveaux manuscrits, un surtout qui avait été négligé de tous ses devanciers, où il a trouvé de bonnes leçons ou des corrections précieuses; puis il a reçu de divers érudits célèbres dont il donne la liste dans sa seconde préface, ou des avertissements ou des conseils dont il a tiré parti; enfin une édition des *Oracles sibyllins*, par le docteur Friedlieb, a paru, en 1852, à Leipsick. Cette édition toutefois n'a pas pu lui être fort utile; car le docteur allemand et lui ont travaillé sur des principes opposés: M. Friedlieb s'étant le plus souvent borné à reproduire les manuscrits, comme s'il donnait une édition princeps; M. Alexandre, au contraire, s'étant efforcé de faire disparaître par des changements probables et des substitutions ou additions heureuses, les barbarismes, solécismes, fautes de quantité, etc., qui déparent les meilleurs manuscrits, et que la critique moderne tâche de corriger, comme nous le disait naguère notre savant et excellent collaborateur M. Quicherat⁴.

On sera bien aise sans doute de voir comment M. Alexandre exprime en latin ces idées que nous avons trouvées ici en français, il y a quinze jours. Je lui emprunte les lignes où il montre combien peu il a pu profiter de la dernière édition allemande: « Ea vero perlegenti cuique patebit oppido parvum ad me fructum e Friedliebii vigiliis, quamvis doctis et diligentibus redundasse.... quod scilicet de emendandi textus ratione vir doctus prorsus aliter atque ego sentire videatur. Is enim in animum sibi nescio quomodo induxit nihil editori fas esse de suo novare. Quod ego in editione quidem princeps libenter admitto, omninoque probor: sed in sequentibus editionibus sanandus est omni ope textus, codicum collatione, si fieri potest; sin minus, conjecturis: isque optimus erit editor, qui ubi codicum servanda lectio, fidelissimus; ubi mutanda, felicissimus⁵. »

Cette profession de foi nous amène naturellement à la grande difficulté de toute édition d'un ouvrage ancien, à ce que les érudits appellent la *constitution du texte*. Nous allons y arriver tout à l'heure. Terminons d'abord l'exposé de ce qui se trouve dans le second volume.

Après le texte et la traduction du XIV^e livre, nous avons la traduction du même livre en vers latins par M. Angelo Mai, M. Alexandre ayant obtenu de l'auteur l'auto-

¹ Préfat., p. 1.

² Né l'an 103, mort l'an 167.

³ *Ib.*, p. 11.

⁴ Numéro du 12 mai, p. 84.

⁵ Tome II, p. 129.

risation de la publication, ainsi qu'il le faisait espérer dans son premier volume; puis les *cwra posteriores*, composées de riches remarques qui auraient trouvé leur place au bas des pages si elles eussent été faites avant l'impression: et parmi ces remarques se trouve une édition toute nouvelle du livre IV, dans lequel les recherches de l'éditeur lui ont fait modifier un très-grand nombre de mots, et permis d'ajouter sept vers entiers.

Dans cette nouvelle production de notes, c'est surtout le livre VIII qui s'est enrichi, puisqu'en comptant les acrostiches grecs et latins sur le nom et les qualités du Sauveur qui eurent tant de crédit et d'importance dans la primitive Eglise, et que M. Alexandre reproduit avec beaucoup de raison, ces remarques n'occupent pas moins de vingt-six pages à deux colonnes. Il faut s'en féliciter, car ce livre VIII prend une importance nouvelle, d'après la proposition faite formellement par l'éditeur, à propos du numérotage suivi par M. Friedlieb dans son édition. Nous avons dit que les livres sibyllins existants étaient marqués I à VIII et X à XIV; les livres IX et X manquent donc. M. Friedlieb a pris un parti héroïque; il a changé les chiffres des derniers livres. Or, M. Alexandre avait, dès 1841, dans la note qui terminait son premier volume, proposé une conjecture ingénieuse qui, en respectant les chiffres des manuscrits, faisait disparaître cette lacune de deux chants. Ayant en effet remarqué que le chant VIII comprend trois parties très-distinctes qu'il a même distinguées par des sections différentes (S), il supposait que ce livre pouvait bien comprendre à la fois le neuvième et le dixième. Voici, en effet, sa note sur le dernier vers: « Versus hic mutilus li-
« brum claudit qui in quibusdam codicibus
« primus, in editionibus octavus fertur, et
« fortasse nonum quoque ac decimum inclu-
« dit. » M. Alexandre revient aujourd'hui avec plus de force et d'une manière plus affirmative sur cette proposition: « Friedlieb.
« nonum fecit hunc librum qui in edd. et
« odd. undecimus fertur, non aliam ob cau-
« sam quam quod octavus proxime sequatur.
« Quid autem, si octavus ipse in tres libros
« divisus fuerit, quod faciendum omnino sua-
« demus? »

Disons maintenant quelques mots seulement de la constitution du texte. M. Alexandre avait, dans la préface de son premier volume, exposé en détail les soins que cette partie de son travail avait demandés. C'est seulement dans son livre qu'on pourra voir et étudier avec lui les difficultés de tout genre qui peuvent arrêter un éditeur, soit pour le sens, soit pour la grammaire, soit pour la métrique; les raisons qui font tantôt admettre, tantôt rejeter les corrections présentées par conjecture, les précautions dont on s'environne pour ne hasarder que des propositions acceptables.

Ces principes exposés théoriquement dans la préface sont constamment appliqués dans le texte; et toutes les applications sont relatives et les variantes appréciées dans les notes au bas des pages: c'est donc là seulement qu'on peut les voir et les étudier une à une.

Le résultat de ce travail a été la constitution d'un texte parfaitement correct, presque toujours facile à entendre dans son sens grammatical, maintenu dans le ton et les formes générales du poème, et surtout dans

le sens exact que demande la pensée du poète.

Je donnerai un seul exemple de ces changements faits avec courage et prudence pour élucider un texte et le mettre en bon état. Je le tire du livre XII, v. 43. Les manuscrits placent les Germains à une certaine époque et les font agir sur les bords du Nil:

Και τοῖς παρὰ χεῦμασι Νείλου
Γερμανοῖς ἀγούσιν.

M. Alexandre les replace avec raison et les fait habiter sur les bords du Rhin:

Και τοῖς παρὰ χεῦμασι Ῥήνου
Γερμανοῖς ναίουσιν.

Ce sont là deux corrections très-fortes et qui, bien que réclamées par le sens, pourraient paraître excessives si l'on ne trouvait dans le texte qui suit la confirmation de cet heureux changement. On sait combien, dans la poésie grecque, étaient fréquentes les répétitions des parties ou fins de vers que les poètes appliquaient sans scrupule et qui les aidaient à finir rapidement un poème. Or on trouve trois pages plus loin (v. 150):

Και τοὺς ἐπὶ ἰσχατα βάρβαρα Ῥήνου
Γερμανοῖς ναίοντας.

C'est la même pensée; ce sont des termes correspondants et placés dans le même ordre; c'est donc une de ces redites si communes autrefois; et en même temps c'est la preuve que les fautes précédentes avaient échappé à un copiste négligent, et qu'il ne faut pas les conserver par un respect outré pour une ancienne écriture. Ceux, au reste, qui tiendraient à ces vieilles leçons, les retrouvent dans les notes, où ils peuvent les comparer aux leçons nouvelles.

Le texte, en un mot, a été si pur et si bien établi dès le premier volume publié en 1841, que le dernier éditeur allemand, malgré son extrême circonspection et son culte presque superstitieux pour les leçons manuscrites, a été obligé d'adopter la plupart des substitutions de M. Alexandre, et ne s'en est jamais écarté que pour retomber à l'instant même dans la barbarie d'un texte inintelligible ou contraire aux lois de la grammaire ou de la métrique. Aussi, M. Letronne, dans une réfutation très-détaillée des critiques qui s'étaient produites lors de l'apparition du premier volume, ne balançait-il pas à déclarer que dans son opinion cette édition des oracles sibyllins faisait grand honneur à l'érudition française¹.

Le texte ainsi rétabli et devenu accessible et appréciable pour tout le monde, nos lecteurs attendent sans doute que nous disions quelques mots sur le fond de l'ouvrage primitif; car ils savent que nous ne sommes pas de ceux auxquels l'antiquité fait assez illusion pour qu'ils admirent tout ce qui nous est parvenu d'elle. Il convient donc de porter sur le poème, avant de passer à la traduction, un jugement littéraire, c'est-à-dire d'en indiquer brièvement les beautés ou les défauts.

Quant aux défauts, on peut presque établir à priori ceux des livres sibyllins. On sait quel est le style des oracles. La pensée y est exprimée en termes qui n'ont souvent rien de précis, de sorte qu'elle puisse s'appliquer non pas seulement à un fait particulier, mais à tous les faits analogues que produira le laps des temps. De plus, l'annonce de l'avenir

roule sur deux moyens principaux, la menace et la promesse. Quoi qu'on lise en fait d'oracles, il faut se résigner à ne pas sortir de ces deux idées-là: à moins qu'ils n'apprennent comme futur ce que l'on sait s'être déjà produit. C'est dire que les livres sibyllins n'offriront pas au lecteur cet intérêt de curiosité qu'on trouve dans un poème ordinaire, où les événements sont plus variés.

De plus, l'unité manque nécessairement dans une suite de prédictions continuées pendant plusieurs milliers de vers; elle manque surtout quand l'ouvrage, comme celui dont il s'agit, n'a pas été produit d'un seul jet, mais a été composé de pièces rapportées, et cela par des auteurs différents, se succédant pendant quatre ou cinq siècles. Il ne faut donc pas espérer, dans les *Oracles sibyllins*, cette belle ordonnance qui distingue les poèmes que nous sommes habitués à admirer dans l'antiquité et chez nous.

Mais si ces mérites y manquent, il y en a d'autres, surtout dans les détails, où l'entraînement de la situation peut amener de très-belles pages, où l'enthousiasme de l'auteur peut s'exprimer vivement et sous des formes très-éloquentes. Ainsi se trouvent et s'expliquent un grand nombre de passages choisis, où l'on remarque facilement les plus belles qualités poétiques.

Nous avons déjà noté, pour nous-même, plusieurs de ces morceaux vraiment remarquables dans le premier volume. Nous empruntons au second les derniers mots relatifs à l'empire d'Auguste et à la naissance de Jésus-Christ, et nous citons la traduction même de M. Alexandre; c'est le meilleur moyen de faire apprécier tout à la fois le sens original et de donner un aperçu de la manière du traducteur:

Quippe nec alter erit plures qui sceptrā per annos
Cesserit, aut unam regnaverit amplius horam
Romanus princeps. Olli Deus omnia praeceps
Annuit, ac toti laetissima tempora mundo
Ostendet, magnis quae surgent incluta signis.
Quum vero medii tractu manifesta diei
Stella polo fulgere videbitur amula solis,
Tum Verbum aeterni descendet Numinis, umbra
Corporis indutum, par et mortalibus aegris.
Nec minus augecet Romae Latine potestas,
Donec rex magnus proprios impleverit annos,
Deficiensque alii tradat regalia jura².

L'homme qui, en s'astreignant à traduire très-rigoureusement un texte donné, a composé plus de cinq mille vers d'une forme aussi pure et harmonieuse, est assurément un de ceux qui ont le plus et le mieux conservé le talent, trop rare aujourd'hui, de faire des vers latins; et quand il peut, dans les mêmes conditions, l'appliquer à la reproduction bien éclaircie d'un ouvrage écrit dans une langue plus difficile ou plus obscure, ce talent prend aussitôt une importance qu'on ne lui supposait pas d'abord, puisqu'il permet à l'auteur de réunir, dans sa traduction, deux qualités dont l'une exclut presque toujours l'autre, la fidélité dans la signification, et la fidélité dans la couleur.

On ne sera pas surpris de nous voir nous applaudir de ce que ce double but a été atteint par un des membres de l'Université qui ont le plus contribué à la réputation de ce corps par leurs bons services et leurs excellents ouvrages.

B. JULLIEN.

¹ Liv. XII, v. 25 à 36.

² Tome II, p. 248, ad lib. XI.

³ Gazette de l'Instruction publique, 16 sept. 1841.

Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

Une ou plusieurs pages sont omises
ici volontairement.

On s'abonne, à Paris,
chez L. Hachette et C^{ie},
Rue Pierre-Sarrazin, 14.

Le prix des abonnements devra
être payé d'avance, soit en un mandat
sur la poste, soit par l'intermédiaire
d'un libraire.

Le prix de l'abonnement pour
Paris et pour les départements est
de :

12 francs pour 12 mois;
6 fr. 50 c. pour 6 mois;
3 fr. 50 c. pour 3 mois.

REVUE

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

DE LA LITTÉRATURE ET DES SCIENCES

EN FRANCE ET DANS LES PAYS ÉTRANGERS.

RECUEIL HEBDOMADAIRE.

SOMMAIRE.

INSTRUCTION PUBLIQUE. — **MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE :** Nominations diverses; Circulaire aux recteurs sur les nouveaux programmes du baccalauréat ès sciences; Arrêté relatif aux programmes du baccalauréat ès sciences; Arrêté relatif à l'agrégation des lycées.

BIBLIOGRAPHIE. — I. Publications nouvelles et réimpressions. — II. Analyses et comptes rendus: LITTÉRATURE: Χρησμοί Σιβυλλικοί. Oracula sibyllina. Vol. II; 1856. Les Oracles sibyllins, par M. C. Alexandre; Remarques sur le patois, suivies d'un vocabulaire français-latin inédit du XIV^e siècle, par E. A. Escallier.

SCIENCES. — SOCIÉTÉS SAVANTES: Académie des sciences de Paris (séances des 12 et 19 janvier 1857).

CORRESPONDANCE.

NOUVELLES DIVERSES.

EXAMENS, CONCOURS, ÉPREUVES DIVERSES.
— FACULTÉ DES LETTRES de Paris. Baccalauréat.

ANNONCES.

INSTRUCTION PUBLIQUE

EN FRANCE.

MINISTÈRE

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

TITRES HONORIFIQUES.

(19 janvier 1857.)

M. Ruhlmann, principal du collège de Thann, est nommé officier d'académie.

M. Ayrault, chargé des fonctions de principal du collège de Quimper, est nommé officier d'académie.

ADMINISTRATIONS ACADÉMIQUES.

DÉCRET.

(23 janvier 1857.)

M. Quet, recteur de l'académie de Besançon, est nommé recteur de l'académie de Grenoble, en remplacement de M. Nisard, appelé à d'autres fonctions.

M. Desroziers, docteur ès sciences, inspecteur de l'académie de Paris, est nommé recteur de l'académie de Besançon, en remplacement de M. Quet, qui passe en la même qualité à Grenoble.

ARRÊTÉ.

(23 janvier 1857.)

M. Nisard (Auguste), recteur de l'académie de Grenoble, est nommé, sur sa demande, inspecteur de l'académie de Paris, en remplacement de M. Desroziers, appelé à d'autres fonctions.

INSTRUCTION SUPÉRIEURE.

(20 janvier 1857.)

M. Gaucher, professeur de rhétorique au lycée impérial d'Angers, est nommé professeur de littérature française à l'école préparatoire à l'enseignement supérieur des sciences et des lettres d'Angers, en remplacement de M. Gidel, appelé à d'autres fonctions.

M. Gidel, professeur de logique au lycée impérial de Nantes, est nommé professeur de littérature française à l'école préparatoire à l'enseignement supérieur des sciences et des lettres de Nantes (chaire nouvelle).

M. Grégoire, professeur de littérature française, d'histoire de France et de géographie physique et politique, devra désormais se borner à l'enseignement de l'histoire de France et de la géographie physique et politique.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE.

(23 janvier 1857.)

M. Dumesme, maître des travaux graphiques au lycée Napoléon, est nommé maître des travaux graphiques à l'École normale supérieure.

INSTRUCTION SECONDAIRE.

Circulaire aux recteurs sur les nouveaux programmes du baccalauréat ès sciences.

Paris, le 26 janvier 1857.

Monsieur le recteur, les programmes annexés au règlement du 7 septembre 1852, sur le baccalauréat ès sciences, ont donné lieu à quelques objections dont une pratique de quatre années a pu faire reconnaître la justesse. MM. les doyens, dans les rapports qu'ils ont adressés à l'autorité supérieure sur les différentes sessions d'examen, ont tous signalé les inconvénients du mode suivi jusqu'à présent. Les programmes sont divisés en un très-grand nombre de questions que chaque candidat tire au sort. De ces questions, les unes sont très-élémentaires et très-simples; les autres supposent des connaissances étendues. Il en résulte qu'il n'y a pas pour les candidats égalité de chances, et qu'un aspirant assez mal préparé peut réussir si le sort le favorise; que tel autre beaucoup plus fort échouera parce que la question que le hasard lui assigne offre de graves difficultés. Les examinateurs, enfermés dans les limites d'une question circonscrite, n'ont aucun moyen de s'assurer si le candidat possède réellement les matières essentielles de l'examen; s'il est mieux préparé sur un point que sur un autre; si, après avoir répondu pertinemment à une question facile, il se tirera avec bonheur d'une difficulté sérieuse, ou si, un moment troublé, il peut, dans un nouvel ordre d'idées, retrouver quelque présence d'esprit.

Un programme d'examen doit être conçu de telle sorte que les aspirants n'aient à compter que sur eux-mêmes, sans rien espérer du hasard. L'arrêté du 7 septembre 1852 reproduit plutôt un programme d'études qu'un programme d'examen. Les questions sont présentées suivant l'ordre logique, et on peut arriver à cet étrange résultat, qu'un jeune homme soit reçu bachelier ès sciences sans savoir un seul mot d'algèbre et de géométrie. Il suffit que le caprice du sort lui ait assigné le numéro 1, qui ne renferme que les premières notions de l'arithmétique.

De l'avis du Conseil impérial de l'instruction publique, j'ai jugé qu'il était nécessaire, non pas de refaire les programmes d'examen du baccalauréat ès sciences pour la partie scientifique, mais simplement de grouper les questions d'une manière plus conforme au véritable intérêt des études. Il ne s'agit pas, en effet, de porter une atteinte quelconque au système suivi dans l'enseignement scientifique de la division supérieure des lycées. Ce système repose sur une convention sanctionnée par les ministres de la guerre, de la marine, des finances et de l'instruction publique, et une des parties contractantes ne pourrait le modifier sans le consentement des autres départements ministériels. Mais une modification dans la forme du programme d'examen, dans le classement des questions, quand cette modification est parfaitement justifiée par l'expérience et qu'elle n'implique aucun changement de doctrine ou de méthode, n'offre pas le moindre inconvénient; elle n'a que des avantages.

Le nouveau programme, mûrement délibéré en Conseil impérial, ne diffère essentiellement de celui qu'il est destiné à remplacer que par le classement des questions. Le nombre en a été considérablement réduit, surtout pour l'histoire naturelle. Mais si les différentes séries des questions scientifiques comptent beaucoup moins de numéros, chacune de ces questions est plus vaste; elle renferme d'ordinaire des sujets divers qui n'offrent pas les mêmes difficultés et qui peuvent s'approprier à la diversité des esprits, afin de permettre aux examinateurs de constater sûrement toutes les aptitudes et d'enlever au hasard la plupart de ses chances.

Quelques propositions par trop élémentaires ont été écartées pour ne pas surcharger inutilement les programmes d'examen. Celles qui ont été admises supposent la connaissance des premières, car elles en sont une conséquence nécessaire; de sorte que les candidats ne sont nullement dispensés de suivre le cours régulier des études: c'est même pour eux la plus solide garantie du succès.

La liste des auteurs que les candidats devront expliquer, et les questions de logique, d'histoire et de géographie auxquelles ils devront répondre, n'ont subi aucun changement. Il faut s'en référer sur ce point à l'arrêté du 7 septembre 1852.

J'ai lieu d'espérer que les modifications apportées aux séries des questions scientifiques, modifications qui ne touchent pas au fond des choses, mais qui améliorent considérablement les formes de l'examen du baccalauréat ès sciences, rendront de plus en plus efficace une épreuve dont l'importance est aujourd'hui hors de toute contestation. Elle ouvre l'accès des grandes écoles du gouvernement, et ceux même qui n'y seront pas admis auront fait preuve d'une instruction variée, s'ils ont obtenu leur diplôme de bachelier après un examen qui n'aura plus rien d'aléatoire.

L'arrêté que je vous communique n'aggravant pas les conditions du grade de bachelier ès sciences et n'ajoutant aucune exigence nouvelle à celles qui avaient été précédemment déterminées, est immé-

Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

Une ou plusieurs pages sont omises
ici volontairement.

plément et toutes les tables analytiques qui se trouvent dans les éditions de Nicolai et de Rubais, avec un lexique pour tous les termes scolastiques et toutes les formules difficiles qui se trouvent dans la Somme, par M. l'abbé Drioux. Tomes XIII, XIV et XV. 3 vol. in-8; ensemble, 2339 pages. Paris, 1856.

Ouvrage terminé. Prix de chaque volume, 5 fr. 50 c.

LEIBNIZ. — Nouvelles lettres et opuscules inédits de Leibniz, précédés d'une introduction, par A. Foucher de Careil. In-8; ccxxvii-440 pages. Paris, 1857. Prix, 7 fr.

NICOLE. — Choix des petits traités de morale de Nicole : De la faiblesse de l'homme. — De la soumission à la volonté de Dieu. — Des diverses manières dont on tente Dieu. — Des moyens de conserver la paix avec les hommes. — De la civilité chrétienne. *Edition revue et corrigée* par M. Silvestre de Sacy, membre de l'Académie française. In-16, xxviii-495 pages. Paris, 1857. Prix, 6 fr.

On a tiré cent exemplaires en papier de Hollande. Prix, 15 fr. Cette édition, dédiée aux bibliophiles français, fait partie de la *Bibliothèque spirituelle* publiée par M. S. de Sacy.

NOURRISSON. — Discours sur la vie future, par M. Nourrisson, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Clermont. In-8; 32 pages. Clermont-Ferrand; 1856.

II. ANALYSES ET COMPTES RENDUS.

LITTÉRATURE.

Χρησμοί Σιβυλλιακοί. — *Oracula sibyllina*. Volum. II; 1856. — LES ORACLES SIBYLLINS, par C. ALEXANDRE. Deuxième et dernier volume.

Dans un article précédent consacré aux *Oracles sibyllins* de M. Alexandre, et qui concernait le premier volume publié en 1841, et la première partie du second, imprimée en 1853¹, nous annonçons que le texte grec était complet ainsi que la traduction latine et les notes au bas des pages sur toutes les difficultés et variantes du texte; et, de plus, les additions et révisions qui s'y rapportaient immédiatement; nous disions aussi qu'il ne restait plus à publier que six dissertations, promises dès la préface de 1841; nous ajoutons que probablement on les verrait paraître à une époque peu éloignée: cet intervalle, qui devait être si court, s'est trouvé en réalité de plus de trois ans et demi.

A quoi est dû ce long retard? C'est que les dissertations dont il s'agit, et qui sont définitivement au nombre de sept, ont pris un tel développement qu'elles forment à elles seules (et à plus forte raison avec les index) un volume plus gros que le premier augmenté de la première partie du second, c'est-à-dire de ce qui a été publié en 1853. Cette considération a forcé M. Alexandre à changer la division matérielle des tomes. Le premier volume comprend maintenant tout ce qui a été publié jusqu'en 1853, savoir: une première partie ou les huit premiers livres (1841), et une seconde partie, donnée douze ans après comme la première partie du second volume, qui contient les quatre derniers livres, les révisions et additions. Le second volume, publié aujourd'hui tout entier, contient aussi deux parties, savoir: dans la première, les sept *excursus* annoncés, et dans la seconde, les index.

Remarquons, avant d'entrer dans le détail de la composition du nouveau volume, que les érudits appellent aujourd'hui *excursus*, c'est-à-dire *digression*, ce qui n'est pas précisément une digression. Ce nom fait entendre une note un peu longue, une expli-

cation un peu détournée et trop développée pour pouvoir se mettre en marge; il y a en effet assez souvent, dans les éditions soignées des auteurs anciens, des digressions ou remarques de ce genre, auxquelles convient parfaitement le nom d'*excursus*; mais il y en a d'autres qui forment des traités complets sur des points d'antiquité douteux ou peu connus. Ce ne sont plus des digressions: ce sont des ouvrages entiers, et qui peuvent avoir beaucoup de valeur par le sujet, par la composition, par l'étendue. Bien plus, dans ces ouvrages, les auteurs peuvent proposer des vues nouvelles, modifier profondément ce que l'on croyait savoir sur la matière: ce sont alors de véritables thèses, où l'on n'a pas seulement à estimer la disposition générale ou le style, mais surtout le fond des idées, leur nouveauté, la manière dont elles sont établies et prouvées.

Il est bon de bien comprendre tout d'abord cette double nature dans des ouvrages de même nom, parce qu'il y a une distance immense entre tel *excursus* et tel autre. Mille éditeurs en ont fait, comme mille érudits ont compilé ou traduit des ouvrages anciens sans y mettre ni une idée neuve, ni une vue originale, ni rien qui puisse recommander leur nom à la postérité. D'autres, au contraire, doués d'un esprit plus ferme, d'une sagacité plus pénétrante, d'une puissance de synthèse plus large, ont clairement distingué dans les ouvrages étudiés ce que les autres n'y avaient pas vu; ils l'ont détaché des inutilités environnantes, l'ont augmenté de tout ce qu'ils trouvaient d'analogues ailleurs, et assez habilement disposé pour créer en quelque façon une science positive et approfondie, où il n'y avait, avant eux, que des opinions isolées ou décousues, quelquefois même mal fondées.

De tels travaux sont sans contredit au premier rang parmi ceux que font les érudits: et cette remarque est ici d'autant plus importante, que les *excursus* dont nous avons à rendre compte sont autant de ces thèses où l'on apporte au monde savant des connaissances nouvelles, soit que l'on y établisse en effet des vérités absolument inconnues jusqu'alors, soit que par la réunion des témoignages, par leur discussion, par les conséquences qu'on en tire, on en forme des ensembles tout différents de ce que l'on possédait.

On n'attend pas de nous que nous entrions dans le détail de toutes ces dissertations; il nous suffira d'indiquer la matière de chacune, et d'ajouter, selon que l'occasion s'en offrira, quelques réflexions qui en feront sentir l'importance ou l'originalité.

La première (p. 1 à 91), avec les pièces justificatives, sous le nom d'*appendix ad excursum primum* (p. 92 à 101), a pour objet les sibylles elles-mêmes, *De sibyllis*: elle établit que le nom de *sibylle*, donné aux femmes qui prédisaient l'avenir, est né dans l'Eolide asiatique, où il y avait eu fort anciennement, près de la ville de Mermesse, une prophétesse de ce genre qu'on a successivement nommée *mermessienne*, et par corruption *marpesienne*, puis *gergythienne*, *phrygienne*, *hellespontique*, ou même *troyenne*, et enfin *érythrée*: c'est ce dernier nom qui a fini par prévaloir, et qui lui est surtout resté. Après elle, les auteurs signalent dans la Grèce insulaire la sibylle de Colophon, qu'on disait fille de Calchas;

celle de Samos, et celle de Rhodes, dont il ne reste que le nom. On peut y joindre la sibylle de Sardes, si ce n'est pas la même que celle de Samos. Il n'y a pas eu de sibylle de Délos, quoique les Déliens montraient d'anciens hymnes, composés en l'honneur de leur île, qu'ils regardaient comme sibyllins. La plus célèbre des sibylles, dans la Grèce propre, fut celle de Delphes; mais elle n'y était pas née, elle était venue soit de l'Hélicon, soit de la Thessalie ou de la Béotie. On la disait fille de Tirésias, du nom de *Manto* ou de *Daphné*, et emmenée captive par les Epigones après la prise de Thèbes. On cite encore quelques sibylles grecques, comme celle de Macédoine, et celle d'Épire ou de Thesprotie.

Dans l'Italie, les Cyméens ayant fondé la ville de Cumès, y avaient apporté le nom de sibylle; et comme il se trouvait tout auprès une caverne propre à l'émission des oracles, c'est là qu'on a fait habiter la sibylle de Cumès, dite encore *cimmérienne*, ou *lucanienne*, ou même *italienne*. C'est alors que le nom de sibylle devint célèbre dans la Grande-Grèce ou Italie méridionale, et qu'on commença peut-être à rédiger en assez grand nombre des chants sibyllins. Un de ceux-là fut apporté à Tarquin, suivant une tradition bien connue, peut-être par hasard, probablement par ses ordres, parce que ce prince habile y voyait un moyen d'affermir son pouvoir. Il le consacra dans le Capitole. La femme qui l'apporta n'était certainement pas celle qui passait pour l'avoir composé; toutefois elle a été à tort confondue avec la sibylle de Cumès. M. Alexandre l'en distingue en l'appelant *pseudo-cuméenne*, ou *tarquinienne*, ou *romaine*. Il y eut aussi une sibylle *tiburtime*, dont le sénat fit placer les oracles dans le Capitole, à côté de ceux de la sibylle de Tarquin.

Après ces sibylles, M. Alexandre énumère et étudie celles qu'on peut nommer *fausses* ou *prétendues*, savoir: Carmentis, la mère d'Évandre, antérieure de beaucoup aux sibylles italiennes, qui passait aussi pour prophétesse, et que quelques auteurs ont mise à tort au nombre des sibylles; la sibylle *sicilienne*, dont la réalité paraît douteuse; la sibylle *libyenne*, dont Euripide a seul parlé, induit en erreur par quelque ressemblance de nom, selon toute probabilité; la sibylle *égyptienne*, qui ne semble devoir son existence qu'aux grammairiens d'Alexandrie; la sibylle *persique*, imaginée par les flatteurs d'Alexandre pour lui annoncer comme prédite anciennement sa domination dans l'Orient; la sibylle *babylonienne* ou *chaldéenne*, la même que la *juive* ou *hébreue*, supposée par quelques Juifs d'Alexandrie contemporains de Ptolémée Philométor, lesquels ont vraisemblablement composé ou compilé les oracles sibyllins qui forment le troisième livre de la présente édition; enfin les sibylles modernes *Europea* et *Agrippa* (ou *Agrippina*), imaginées, sans aucune autorité, par les peintres verriers du moyen âge, qui voulaient avoir, pour orner les compartiments de leurs verrières, douze sibylles comme ils avaient douze prophètes.

Tels sont, dans leur ensemble, ces personnages mystérieux dont le nom, toujours environné de vénération et d'obscurité, s'est transmis à travers les âges, et auxquels on a de tout temps attribué, quelquefois nominativement, presque toujours collectivement, soit des prédictions faites après coup, soit

1. Voy. le numéro du 2 juin 1853.

des oracles annonçant ce que le faussaire désirait.

Le second *excursus* est assez court (p. 102 à 117); les pièces justificatives ou l'*Appendix ad excursum secundum* sont au contraire fort développées (p. 118 à 147). Il a pour objet les chants sibyllins chez les anciens Grecs, *De sibyllinis apud veteres Græcos carminibus*. Il fait connaître tout ce qui nous en reste, et explique comment ce reste est si peu de chose. On le trouve du moins tout entier dans l'appendice. Là sont rangés par ordre chronologique: 1° les fragments des Sibylles conservés par les auteurs grecs ou latins (p. 118 à 133); 2° les oracles rendus par diverses femmes qui n'ont pas été mises au rang des sibylles, telles que les Péliades, Phémoné, Béo (p. 132 à 137); 3° les oracles attribués à des hommes inspirés, tels que Musée, Euclus, Amphilyte (p. 136 à 141); 4° enfin, les parodies faites des idées et du style des oracles par Aristophane et Lucien (p. 140 à 147). M. Alexandre n'y a mis ni les oracles attribués aux dieux qui ont été recueillis par Oposopée en 1599; ni les chants prétendus d'Orphée ou de Zoroastre qui ont été publiés séparément par Hermann, en 1805, et par Jean Leclerc, en 1690. Mais il a donné des textes grecs une traduction aussi fidèle qu'élégante et a ajouté au bas des pages des renvois et des notes explicatives toutes semblables à celles qu'on trouve dans son premier volume.

La troisième dissertation roule sur un sujet analogue au précédent; mais elle est bien plus développée, elle s'étend de la page 148 à 241, et les pièces justificatives ou *appendix ad excursum tertium*, de la page 242 à 253. Il s'agit des livres sibyllins chez les Romains, *De sibyllinis Romanorum libri*. Ce sujet traité plusieurs fois demandait à être présenté d'une manière nouvelle et complète: aussi M. Alexandre a-t-il fait d'abord l'histoire de ces livres sous les titres suivants: 1. les livres sibyllins ont-ils réellement existé? 2. de l'origine de ces livres: 3. ce qu'ils ont été d'abord; 4. leur histoire jusqu'à l'incendie du Capitole; 5. de quelques autres livres réunis à ceux de la sibylle; 6. du rétablissement des livres sibyllins après l'incendie du Capitole; 7. histoire de ces livres après leur rétablissement; 8. de la fin de ces livres; 9. du collège des quindécemvirs (qui était chargé de les conserver); 10. tableau synoptique de l'histoire des livres sibyllins et du collège des quindécemvirs. (C'est une liste de quatre-vingt-quinze prodiges ou malheurs qui, selon les historiens, ont motivé la réunion de ces fonctionnaires, et fait consulter les livres sibyllins de l'an 222 à 1161 de Rome de (de 531 avant J. C. à 403 de notre ère). Après un exposé historique si complet qu'il ne semble pas qu'on puisse désirer autre chose, viennent encore sept chapitres, où nous apprenons en quelles occasions et sous quelles conditions on consultait les livres sibyllins, quelles étaient à cet égard les délibérations du sénat, comment on allait demander les réponses, comment on les publiait, ce qu'elles prescrivaient le plus ordinairement, et à ce propos ce qu'étaient les jeux apollinaires et séculaires; quel était enfin le secret de la corporation sibylline et l'examen des réponses conservées par Phlégon. Cette dernière partie sera lue avec une vive curiosité par tous ceux qui veulent savoir à fond comment on s'y prenait pour tromper

le peuple. Sans doute ce n'est pas, en général, bien difficile: mais la consultation des livres sibyllins était environnée d'un certain nombre de précautions pour écarter toutes fraudes; des serments étaient exigés des quindécemvirs, tels qu'ils ne pouvaient guère y manquer ouvertement sans se déshonorer. Comment cependant faisaient-ils dire à la sibylle ce à quoi elle n'avait jamais pu penser? C'est ce que M. Alexandre, s'appuyant sur une remarque très-ingénieuse de Klausen, montre avec une grande vraisemblance, et par une discussion aussi neuve qu'approfondie de tous les témoignages et des monuments qui nous sont restés.

Les dissertations examinées jusqu'ici ne sont en quelque sorte que des préliminaires. C'est une étude sur les temps et les traditions qui ont précédé les livres sibyllins que nous avons aujourd'hui, et dont M. Alexandre nous a donné une si excellente édition. Les *excursus* suivants s'appliquent directement à ces livres. Le quatrième (p. 254 à 286), et son appendice (p. 287 à 311), nous font connaître les chants sibyllins d'abord chez les premiers chrétiens, ensuite dans le moyen âge. La haute estime que les Pères de l'Eglise des premiers siècles faisaient de ces poésies, est prouvée par de nombreux témoignages, et par les citations qui leur sont empruntées et qu'on retrouve textuellement dans le poème sous les numéros des livres et des vers. C'est ainsi que les citations de Clément d'Alexandrie se rapportent toutes au *préambule* ou introduction (*prooemium*) et aux livres III, IV et V; celles de Tertullien aux livres III et VIII; celles d'Arnobé, à la fin du livre VII; celles de Lactance, au *préambule*, et aux livres III, IV, V, VI; VII et VIII. Cependant, au IV^e siècle, les Pères de l'Eglise grecque, saint Basile, saint Chrysostome, saint Epiphane renoncent tout à fait à s'appuyer sur les textes des sibylles. Saint Grégoire de Nazianze paraît encore s'en souvenir, et plutôt les blâmer que les louer. Dans l'Eglise latine cette confiance se conserva plus longtemps: saint Jérôme en dit peu de chose; saint Ambroise y est plutôt contraire que favorable; mais saint Augustin en parle en plusieurs endroits, et presque toujours avec éloges, à l'imitation de Lactance à qui il paraît d'ailleurs avoir emprunté ses citations. On trouvera avec plaisir dans l'*excursus* dont il s'agit les textes mêmes de ces saints docteurs. L'appendice est, comme je l'ai dit, consacré aux traditions des sibylles pendant le moyen âge, *De mediæ ævi sibyllinis*. C'est une étude aussi curieuse que riche et variée; et M. Alexandre a recueilli à cet égard une foule de témoignages et de textes on ne peut plus intéressants. La fable par laquelle il termine, et qui attribue à l'empereur Auguste, d'après le conseil d'une sibylle, la première construction de l'autel de sainte Marie au Capitole, et sa dédicace au Dieu premier-né, *primogenito Deo*, est environnée de détails précieux: on voit comment les souvenirs s'attachent aux lieux honorés par la religion; comment, lorsque celle-ci vient à changer, les traditions se modifient et se transforment; comment ces mêmes mots s'entendent dans des sens tout différents, souvent contraires; comment enfin des faits tout à fait faux et même absurdes finissent par entrer dans l'opinion générale et devenir une croyance commune.

La cinquième dissertation sur les livres sibyllins tels que nous les possédons, *De sibyllinis libris hodiernis* (p. 312 à 439), est une étude critique et philologique approfondie de ces livres. Nous avons dit dans notre précédent article que les oracles sibyllins, loin d'avoir été conçus et composés d'ensemble, étaient la création successive de quatre ou cinq siècles, des deux qui avaient précédé la naissance de J. C. et des trois qui l'avaient suivie. Combien reconnaissait-on de livres dans l'ouvrage entier? dans quel ordre les mettait-on? dans quel ordre se sont-ils succédés? ou à quelles époques appartient la rédaction de chacun d'eux? Ce sont là les importantes questions auxquelles M. Alexandre veut répondre. Le texte seul nous apprendrait peu de chose à cet égard. Mais les extraits ou citations faites par des hommes ou dans des ouvrages dont l'époque est suffisamment connue, donnent, par une collation attentive, le moyen de déterminer quelles parties étaient alors répandues dans le monde. Ainsi l'historien Josèphe, qui écrivait à la fin du I^{er} siècle, et les actes apocryphes de saint Paul qui sont du même temps, contiennent des passages des sections 2 et 4 du troisième livre. Les Constitutions apostoliques, qui sont du commencement du II^e siècle, citent quelques vers du livre IV; Justin le Martyr, du milieu du II^e siècle, cite des passages du *préambule*, des livres déjà cités et de la section 2 du livre VIII. Ainsi successivement, à mesure que les siècles s'avancent, on voit paraître dans les auteurs la mention des livres III, IV, V, VI, VII et VIII. Quant aux livres I, II, XI, XII, XIII et XIV, et aux sections 1 et 3 du livre III, 3 et 4 du livre VIII, aucun auteur ancien n'en parle clairement. Il y a donc une grande probabilité que c'est dans cet ordre qu'ils se sont produits; et c'est ainsi, en effet, que M. Alexandre les a placés pour les étudier successivement et en détail dans les dix-huit chapitres dont se compose son *excursus*. Je ne saurais donner une idée plus complète de son travail et des résultats auxquels il arrive, qu'en traduisant quelques lignes du dix-huitième chapitre qui forme sa conclusion.

Arrivés à la fin de cette dissertation, nous déclarons au lecteur que tant de preuves et de discussions n'aboutiraient à rien, si nous n'étions parvenu à mettre hors de doute la matière, l'origine, l'époque et l'ordre de chacune des parties des *Oracles sibyllins*. Nous engageons donc de toutes nos forces quiconque voudra porter sur eux un jugement exact, à relire l'ouvrage dans cet ordre que nous avons établi précédemment, savoir: 1° le livre III, sections 2 et 4, écrit par des juifs en Egypte, sous Ptolémée, Philométor 166 ou 165 ans avant J. C.: c'est la partie la plus ancienne de toutes; 2° le livre IV, le plus ancien des sibyllins chrétiens, écrit en Asie au I^{er} siècle de notre ère, sous Titus ou au commencement du règne de Domitien; 3° le *préambule* (*prooemium*) et 4° la 2^e section du livre VIII, parties chrétiennes et orthodoxes écrites en Egypte, peut-être par un seul auteur, au commencement du II^e siècle, sous Trajan ou Adrien; 5° la 1^{re} section du livre VIII, tout à fait chrétienne, mais dans la doctrine millénaire, écrite en Egypte, sous Antonin le Pieux; 6° la 3^e section du livre III, et 7° le livre V, tous deux semi-juifs et à peine chrétiens, écrits en Egypte et dans le même temps; 8° les livres VI et VII, tout à fait chrétiens, mais entachés d'hérésie, écrits en Asie, sous Alexandre Sévère, vers 234; 9° les sections 3 et 4 du livre VIII, tout à fait chrétiennes et catholiques, écrites au milieu du III^e siècle; 10° les livres I, II, et la 1^{re} section du livre III, chrétiens et écrits en Asie vers le milieu du III^e siècle, mais retouchés plus tard, sous Justinien, par l'auteur d'une préface anonyme qu'il faut lire en même temps qu'eux; 11° les livres XI, XII, XIII et XIV sont à peine chrétiens: ils ont été écrits en Egypte vers l'an 267 par un juif qui pourtant connaissait notre religion. »

Il est assurément impossible de donner des résultats plus précis, plus faciles à vérifier : c'est dans les discussions qui forment ce cinquième *excursus*, qu'on en trouve la démonstration complète. Nous nous contentons d'y renvoyer le lecteur et nous passons à la sixième dissertation, la plus longue de toutes (elle a plus de 140 pages, p. 440 à 581), qui a pour objet la matière ou la doctrine des sibyllins, *De materia seu doctrina sibyllina*. Elle se divise en trois parties : l'historique, la dogmatique et la morale.

La partie historique rappelle en quatre chapitres ce qu'on trouve de plus important dans les livres sibyllins sur l'histoire générale, sur l'histoire profane, sur l'histoire sainte, enfin sur la géographie et la chronologie. Tout cela est ici rangé dans l'ordre exact et rigoureux que les modernes exigent, avec les renvois aux parties du texte qui l'établissent.

La partie dogmatique a un bien plus grand développement : elle comprend seule trente-trois chapitres et expose tout ce qui a rapport au dogme théologique dans les oracles sibyllins. Cette recherche a été faite pour la première fois en 1632 par David Blondel, célèbre écrivain protestant, qui malheureusement n'a pas su reconnaître que ces livres sibyllins étaient de diverses époques et appartenaient à divers auteurs. Isaac Vossius est le premier qui, en 1680, ait essayé de déterminer la date de ces diverses parties, date qui n'a été fixée que dans notre siècle. En s'appuyant sur ces connaissances nouvelles, MM. Thorlac, Bleck, Gfrörer ont, pour ce qui tient aux dogmes sibyllins, frayé la route à M. Alexandre, et celui-ci, allant aujourd'hui bien plus loin qu'eux, analyse et résume en suivant l'ordre le plus généralement accepté dans les études théologiques, les jugements et opinions des auteurs sibyllins sur Dieu, sur la vanité du polythéisme, sur la sainte Trinité, sur la divinité du Fils, sur l'incarnation du Verbe, sur la rédemption, sur la seconde venue du Christ, sur le Messie selon les juifs et selon les chrétiens, et sur la doctrine des millénaires, sur les signes précurseurs du jugement dernier, sur l'antéchrist (ce sujet seul occupe 23 pages), sur l'arrivée d'Elie, sur le règne de la femme, tradition obscure et peu connue fondée très-probablement sur un passage de l'*Apocalypse*, sur l'embrasement du monde, le jugement dernier, l'appel et la résurrection des morts, sur le tribunal de Dieu, sur l'état des élus et des damnés après le jugement, sur l'intercession des saints et surtout de la sainte Vierge, sur les anges et les démons, sur les rites et les sacrements des chrétiens, sur la vénération de la sainte croix, sur l'abstinence de quelques mets, enfin sur l'emploi fait dans les livres sibyllins des livres saints et des livres apocryphes.

Toutes ces questions supposent chez l'auteur, comme la discussion complète le prouve, des connaissances théologiques beaucoup plus étendues qu'on ne les attend d'un helléniste ordinaire : et l'on ne verra pas sans un certain étonnement le nombre des livres que M. Alexandre doit avoir non-seulement consultés, mais lus, médités et en quelque sorte digérés pour traiter *ex profuso* tous ces sujets.

Toutefois, malgré l'attention scrupuleuse donnée à son travail, il reconnaît qu'il a pu

tomber dans quelques erreurs quand il a touché tant de points délicats, qui ne sauraient être indifférents à l'Eglise catholique. Il déclare alors avec une modestie dont des hommes tout à fait étrangers aux études théologiques se sentent, dans ces derniers temps, trop souvent écartés, que, s'il lui est arrivé de dire quelque chose qui blesse le moins du monde ses doctrines, il le rétracte d'avance et le regarde comme non-venu (p. 581).

La troisième partie, ou la morale, traite, en cinq chapitres, des mœurs chez les auteurs sibyllins, du reproche d'imposture qu'on leur a fait, de leur hétérodoxie, de leur esprit démocratique, et de leur haine contre les Romains.

Je ne m'arrête pas sur ces diverses parties ; je remarque seulement que ce qui rend les idées de l'auteur très-faciles à suivre et à embrasser dans leur ensemble, c'est le bonheur qu'il a eu de déterminer tout d'abord avec tant de précision la date des diverses parties de l'ouvrage, ou la croyance religieuse des poètes, et le soin qu'il prend d'y revenir sans cesse, et de les rappeler aux lecteurs : tout, alors, s'explique avec une clarté bien rare dans des matières abstraites et anciennes, et se grave avec la plus grande facilité dans l'esprit et dans la mémoire.

Je n'en donnerai qu'un exemple. Il s'agit de la sainte Trinité, qui est le premier dogme tout à fait spécial à la religion chrétienne, et le fondement de tous les autres. Tant qu'il ne s'est agi que de l'unité de Dieu ou de la condamnation du polythéisme, juifs et chrétiens sont d'accord ; et sur ces points, nulle variation dans les livres sibyllins. Mais sur les dogmes propres au christianisme, il est clair que l'on chercherait vainement cet accord. Le dogme même de la Trinité n'est explicitement marqué que dans les parties chrétiennes, ou composées par des chrétiens ; et, cependant, on a cité des vers du troisième livre, de celui qui a été écrit sous Ptolémée Philométor, comme s'appliquant au Fils et au Saint-Esprit. Ces deux vers les voici (III, 775 et 701) :

Ἰὼν γὰρ καλέουσι βροτοὶ μέγαλοιο Θεοῦ.
Ἄψευστον γὰρ Πνεῦμα Θεοῦ λέγεται κατὰ κόσμον.

Sont-ce donc là des idées qu'aient pu avoir des Juifs avant la naissance de Jésus-Christ? Non, sans doute ; aussi, en regardant le texte de près, on reconnaît facilement l'erreur. Le dernier vers signifie seulement le *souffle de Dieu*, dans le sens d'inspiration prophétique, si la sibylle l'applique à elle-même et à ce qu'elle annonce ; et la *pensée de Dieu*, si elle entend ses résolutions, ses desseins. Voici le passage ; c'est la Sibylle qui parle :

C'est Dieu lui-même, ce Dieu grand et éternel, qui m'a commandé de prophétiser ces choses ; et mes oracles ne resteront ni incomplets ni inachevés, parce que Dieu les aurait seulement placés dans sa pensée ; car l'esprit de Dieu ne saurait mentir à l'univers.

Assurément, il n'est ici aucunement question d'une personne divine, et c'est par une erreur grossière qu'on voudrait voir le Saint-Esprit dans ce πνεῦμα θεοῦ.

L'autre vers semble plus affirmatif. Mais, au lieu de ἰὼν *fil*, il faut lire ἠὲν *temple* ; et cette correction est évidente, malgré l'autorité de tous les manuscrits et les citations faites par quelques Pères de l'Eglise. En effet, il s'agit dans tout le passage d'un lieu

d'habitation, d'une maison. Voici la traduction du morceau :

De toute la terre, on apportera de l'encens et des dons à la maison de Dieu. Il n'y aura pas pour les hommes qui vivront alors à demander d'autre maison que celle que Dieu a donnée à vénérer aux fidèles, celle que les hommes appellent le temple (et non pas le *fil*) du Dieu tout-puissant.

M. Alexandre était donc parfaitement fondé à écrire à propos de ce vers la note suivante :

Editiones et codices omnes ἰὼν ; et sic legisse primævos Ecclesiæ patres docent modo allata Lactantii et Augustini testimonia. Sed omnino ἠὲν legendum, ita jubente sententiarum ordine ac tenore (t. I, p. 158).

Et il a conclu avec raison que rien dans cette partie du troisième livre des oracles sibyllins n'appartient au christianisme. Toutefois la discussion à ce sujet montre, d'après les textes de l'Ancien Testament, et conformément à une très-belle pensée de saint Epiphane, comment il y a eu, même sous l'ancienne loi, quelques lueurs ou pressentiments des personnes divines ; comment les prophètes ont annoncé clairement la seconde ; et comment les Evangiles seuls ont pleinement établi la troisième.

La septième et dernière dissertation (p. 582 à 620) traite de la grécité et de la métrique, et, par occasion, de l'art poétique chez les auteurs sibyllins : *De græcitate et metrica, obiterque de arte poetica sibyllina*. Il y a douze chapitres qui intéresseront d'une manière toute particulière les hellénistes et les grammairiens, sur le dialecte, le choix des mots, les inflexions des noms, des pronoms et des adjectifs, sur la conjugaison des verbes, la syntaxe, l'emploi des prépositions, des conjonctions et des particules ; la quantité prosodique des syllabes, la facture des vers, la grécité et la métrique des quatre derniers livres ; enfin, l'art poétique proprement dit, c'est-à-dire la distinction des divers caractères de ces chants, dont les uns sont purement prophétiques, d'autres sont historiques, d'autres sont exhortatifs ; tous ont des caractères particuliers que notre savant auteur assigne avec précision.

Passons à la seconde partie du volume, c'est-à-dire aux *index* ou tables des matières ; car tout le monde sait combien, dans les ouvrages d'érudition, dans ceux surtout qui sont aussi considérables que celui-ci, des tables bien faites sont un instrument non-seulement commode, mais nécessaire à ceux qui veulent retrouver ce qu'ils ont lu, au milieu d'une telle quantité de documents. Il y a trois de ces tables dans notre ouvrage.

La première est un catalogue des noms propres, contenant de quatre à cinq cents noms de personnes ou de lieux, avec les renvois exacts à tous les passages où il en est fait mention, et un résumé du sens ou de l'objet de ces mêmes passages. On regrette, en voyant ce consciencieux travail, que M. Alexandre ne l'ait fait que sur le texte des *Oracles sibyllins* ou sur la traduction ; et que, par une modestie certainement excessive, il ne l'ait pas étendu à ses *excursus*, où il y a bien plus de choses intéressantes, du moins à mon avis, que dans le poème tout entier. Les auteurs cités, les faits curieux rassemblés, les points discutés, les opinions approuvées ou combattues, auraient plus que doublé l'*index*, et coûté beaucoup de peine à l'auteur. Mais l'avantage en aurait été im-

mense; et il faut avouer que, sans lui, il est bien difficile de retrouver dans un volume si considérable et si rempli, les traits ou les pensées dont on a été frappé à la lecture.

La seconde table est celle des mots, ou, comme on dit aujourd'hui, l'*index de la grécité*; elle contient, en cinquante pages à deux colonnes, environ trois mille mots grecs pris dans des sens ou sous des formes insolites, ou composant avec d'autres des phrases ou des locutions remarquables et qu'on ne trouve guère que dans les *sibyllins*. Il y a partout des renvois exacts aux vers du texte, et la collation de tous les passages analogues. Ce seul dictionnaire est un chef-d'œuvre d'analyse et de comparaison patiente comme de science positive et habilement résumée.

La troisième table intéressera particulièrement les bibliographes. Ce sont les titres de cent soixante-sept écrits, ouvrages, dissertations, éditions, etc., se rapportant aux sibyllins, et rangés par ordre chronologique de 1481 à 1856, avec des jugements rapides ou des renvois pour beaucoup d'entre eux; la présente édition y est mentionnée aux années 1841, 1853 et 1856, comme la quatrième du texte des *Oracles*.

Après cet exposé un peu long en apparence, et pourtant bien succinct de ce que contient ce second volume, il convient de revenir en peu de mots sur l'édition entière, d'en rappeler les principaux mérites, ou de montrer en quoi elle l'emporte sur toutes celles qui l'ont précédée.

Nous savons qu'il y a dans le premier volume: 1° les quatorze livres du texte; 2° une traduction en vers latins extrêmement fidèle, et malgré cela élégante et poétique; 3° au bas des pages des notes formant un commentaire perpétuel sur toutes les difficultés, variantes ou leçons proposées; 4° sous le titre de *Curæ posteriores ad omnes sibyllinos libros*, un travail de révision fort étendu, fait par l'éditeur pendant les douze ans d'intervalle qui séparent l'impression des deux parties de ce volume (1841 à 1853); 5° des additions intéressantes, comme la traduction du XIV^e livre en vers latins par le savant Angelo Mai qui l'a découvert; six acrostiches latins répondant au célèbre acrostiche grec qui commence la seconde section du livre VIII; enfin et surtout une édition nouvelle du livre IV tout entier, d'après un manuscrit qui n'avait pas encore été consulté, et qui, avec une foule de leçons presque toujours préférables aux anciennes, a fourni sept vers tout à fait inédits, lesquels en expliquent quelquefois d'autres difficiles à comprendre auparavant.

Nous avons remarqué ailleurs et nous n'avons pas besoin de répéter ici avec quel soin le texte a été établi par M. Alexandre; il y a consacré, ainsi qu'à ses dissertations et à ses notes, pendant près de vingt ans, les loisirs que lui laissaient les hautes fonctions qu'il occupe dans l'Université; aussi nous a-t-il donné un ouvrage comparable aux plus savantes éditions d'Allemagne, pour ce qui tient à l'érudition pure, c'est-à-dire à la correction du langage, aux notes, aux renvois des divers passages les uns aux autres.

Pour la constitution du texte, nous savons qu'elle a été faite avec tant de soin qu'il est à peu près impossible de s'en écarter sans tomber dans les barbarismes ou les non-

sens; et que le dernier éditeur allemand, M. Friedlieb, a adopté, dans le plus grand nombre des cas, les leçons proposées par M. Alexandre.

Mais ce que nous estimons plus encore que l'érudition proprement dite, ou, si on l'aime mieux, ce qui nous paraît la principale pièce de toute bonne érudition, c'est cet esprit de critique, prudent et réservé, qui n'accepte les conjectures que quand elles sont tout à fait probables et que rien n'y répugne.

Combien d'hommes de nos jours, fiers de ce qu'ils sont parvenus à amasser dans leur esprit, mais mieux doués du côté de la mémoire et de la fantaisie que de celui de la judiciaire, se lancent à tout propos dans les sentiers tortueux et illimités des hypothèses, et bâtissent des théories fantastiques sur les prétextes les plus frivoles! Notre auteur est bien éloigné de cette manie dangereuse, qu'il blâme lui-même quelque part en ces termes:

« Annon sic fuerunt in re epigraphica viri eruditi, sed doctrina magis quam iudicio instructi, qui ex elogii vel numi alicujus siglis mira somnia elicerent, compendiaque verborum non intellecta in quascumque vellent sententias detorquerent? (p. 234.) »

Aussi le voit-on dans toutes ses discussions, comme dans les explications ou variantes qu'il propose, s'avancer avec une extrême prudence, et si bien établir le point de la question, si bien résoudre les objections, si bien renverser ou écarter les difficultés, que le lecteur est tout à fait d'accord avec lui sur la conclusion à laquelle il s'arrête.

Ces habitudes de logique sévère, M. Alexandre ne les met pas seulement dans les détails; elles dominent dans tout l'ouvrage et en ont régi la disposition entière. Aussi, comme nous l'avons déjà remarqué, rien n'est jamais obscur; tout ce qu'on trouve d'un peu difficile quelque part a souvent été expliqué précédemment; il suffit de retourner à l'endroit indiqué pour voir disparaître les difficultés. Ajoutez à cela que l'auteur n'hésite pas à reproduire les textes déjà cités, les éclaircissements déjà donnés; de sorte qu'on suit avec une facilité extrême et l'ouvrage original et les dissertations savantes dont il est l'occasion.

Enfin le style est ce que l'on pouvait attendre d'un critique français de la bonne école; nous en avons parlé plusieurs fois, parce qu'en effet c'est un trait caractéristique et du premier volume et surtout du dernier, qu'il puisse, malgré l'austérité du fond et l'élevation abstraite des questions traitées, se lire avec un intérêt aussi vif et aussi soutenu qu'un livre de science appliquée ou une relation de voyage. Cette clarté dans la pensée, cette limpidité dans l'expression est un des mérites éminents de l'esprit français. Dès le commencement du XVII^e siècle, nos érudits le portaient dans leurs ouvrages; l'Académie des inscriptions et belles-lettres l'a montré au plus haut degré dans ses Mémoires, devenus par le style, aussi bien que par l'exactitude des recherches, la principale base des études philologiques dans le monde entier; et il est aussi agréable que surprenant de voir un de nos compatriotes écrire en latin aussi facilement qu'il écrirait en français, et conserver dans cette langue morte les qualités qui font le charme de la nôtre. Nous terminions

notre premier article en citant quelques vers de la traduction nouvelle, et en appelant l'attention du lecteur sur l'élégance et la poésie que le traducteur avait su y conserver ou y faire passer. Le passage cité ici de son deuxième volume montre que la prose latine de M. Alexandre n'est pas au-dessous de ses vers; elle a de plus ce mérite qu'elle ne se trouve pas seulement dans une traduction, mais qu'elle lui a servi à composer des ouvrages originaux, d'une grande variété, comme ils sont tous du plus haut intérêt.

B. JULLIEN.

REMARQUES SUR LE PATOIS, suivies d'un vocabulaire français-latin inédit du XIV^e siècle, par E. A. ESCALLIER. Douai, 1856.

Si vous aimez les livres imprimés avec soin, avec luxe, avec goût, celui-ci doit vous satisfaire. C'est un beau livre avant d'être un bon livre, et l'œuvre d'art s'y révèle plutôt que l'œuvre de science. Le papier est fort et peut porter beaucoup d'idées, la page est vaste et peut encadrer d'une belle marge un beau texte, les caractères sont nets et peuvent imprimer le volume encore plusieurs fois. M. Escallier a prouvé qu'il aimait l'archéologie en donnant une de ces belles éditions si rares aujourd'hui, et M. Wartelle a saisi l'occasion pour prouver qu'il est le Didot de la ville de Douai.

Le titre du livre est modeste. L'érudition discursive de M. Escallier a rassemblé un certain faisceau d'ingénieuses considérations sur un certain nombre de mots vieillis: c'est là toute son œuvre. Telle qu'elle est, elle se partage en deux grandes parties. C'est d'abord, s'il nous est permis de commencer par la fin, un vocabulaire latin-français inédit qui ne contient pas moins de deux mille six cents mots. M. Escallier, qui a trouvé le manuscrit à la bibliothèque de Douai, n'hésite pas à le croire du XIV^e siècle. Mais s'il a réussi à déterminer l'époque où il a été composé, il n'a pu trouver le nom de l'inconnu qui a oublié de le signer. Il s'est donc fait l'éditeur d'un anonyme. Mais il ne s'est pas borné à publier son œuvre, il l'a doublée. Il a noyé dans une multitude agréable d'exemples, d'éclaircissements et de détails le texte primitif. Comme il arrive souvent, l'accessoire est devenu le principal, et le tête-à-tête un peu froid du mot latin silencieusement en regard du mot français, s'est subitement animé par l'arrivée d'un commentaire varié, instructif et abondant. La première moitié du volume, qui n'est elle-même que la moitié de l'autre, puisqu'elle n'occupe que deux cents pages, contient des réflexions entièrement personnelles de l'auteur sur le patois, les uns sous forme de simples remarques, celles-là sous forme de lettres déjà livrées à une publicité modeste par un recueil ami. Nous ne savons ce que M. Escallier a gagné à ne pas adopter une forme unique: nous l'avouons, une méditation ou une correspondance continue nous eût plu davantage. Mais, sans doute, l'idée du livre n'est venue à l'auteur qu'une fois les réflexions déposées sur le papier et les lettres mises à la poste.

Les amis de notre vieille langue nationale devront les premiers des remerciements